



AMBERT
LIVRADOIS
FOREZ



Commission Energie et Développement Durable

Jeudi 09 juin 2022 - 18h30 - Ancienne CCI Ambert

1. Actualités service énergie

- COT
- PCAET
- Prosper
- Rucher pédagogique
- Travaux / Etudes ALF
- Achat public durable
- Solaire Dôme
- Charte PV
- Aides VAE
- Atelier urbanisme

2. Présentation projets TEPOS

- Formation éco-ambassadeurs
- SEDD 2023 : Village du développement durable

- Année 2 terminée
- Faible mobilisation de l'enveloppe allouée : 432 300 €

Type d'énergie	Objectif attendu en MWh produits	2021		Prévisionnel 2022	
		MWh	Fonds chaleur utilisé	MWh	Fonds chaleur utilisé
Bois énergie	1 256	114 – 9 %	29 783 €	137 – 11 %	52 789,20 € – 12 %
Géothermie	110	0		0	
Solaire thermique	20	0		0	
TOTAL	1 386	114 – 9 %	29 783 € – 7 %	251 – 18 %	82 572,20 € – 19 %

- Financement des études à l'installation de réseaux de chaleur → de 70 à 90 % financé
- Perspectives années 3 :
 - 17 juin : fin du recensement des projets de l'appel à projets n° 4
 - Au fil de l'eau : recensement des projets
 - 31 mai 2023 : fin du programme

Résumé



Le PCAET d'ALF est :

- Adopté depuis le jeudi 2 juin 2022
- Elaboré de façon participative
- Un atout pour notre territoire
- Décomposé en 4 documents (diagnostic du territoire, stratégie, plan d'actions et évaluation environnementale)
- Composé d'un plan d'actions qui comporte 45 fiches actions réparties en 8 thématiques
- Déjà en cours de mise en œuvre pour certaines actions !

Calendrier

- A partir du 2 juin 2022 : mise en œuvre du programme d'actions
- Aux alentours du 2 juin 2025 : évaluation à mi-parcours
- Aux alentours du 2 juin 2028 : Mise à jour du PCAET après une première période de 6 ans.

PROSPER Actions

- Logiciel de suivi des politiques territoriales climat-air-énergie. Pour la CCALF : **PCAET** et **TEPOS**.
- Gratuit et mis à disposition des EPCI du Puy-de-Dôme par **TE 63**.
- Suivi des objectifs définis dans la stratégie.
- Suivi des plans d'actions, action par action, avec plusieurs indicateurs possibles.
- Utilisation nécessaire pour la réalisation du bilan à mi-parcours 3 ans après l'adoption du PCAET.

Code	Icone	Description	Indicateurs	Année	Indicateur	Progression	Actions
ADM2		Généraliser la pratique du télétravail au sein d'ALF		2028	Proportion par usagers (personnages)	0%	
					Agents engagés dans le télétravail (agents)	0 sur 0 0%	
					Kilomètres évités (km)	0 sur 0 0%	
					Emissions de GES évitées (kteqCO2/an)	0 sur 0 0%	
ADM3		Engager ALF dans une démarche d'achats durables		2028	Nombre de marché intégrant des clauses d'achats durables (Nbr de marché avec clause)	0 sur 0 0%	
					Part des achats durables sur les achats totaux (pourcentage)	0 sur 0 0%	
					Projets bâtimentaire incluant des clauses environnementales (Nbre)	0 sur 0 0%	
ADM4		Mettre en œuvre une stratégie de gestion et de rénovation du patrimoine public intercommunal et communal		2027	KWh cumac valorisés (Nbre de kWh cumac)	0 sur 0 0%	
					Régulation des chaufferies publics (Nbre bien régulées)	0 sur 0 0%	
					Logements collectifs rénovés modestement (logements)	0 sur 0 0%	
					Logements collectifs rénovés faiblement (logements)	0 sur 0 0%	
					Logements collectifs rénovés BBC (logements)	0 sur 0 0%	

Rappels

Objet : Permettre d'avoir un outil de présentation et de sensibilisation pour différents publics au **monde des abeilles** et leur importance au sein des écosystèmes.

Fonctionnement actuel : Convention de 5 ans avec l'association **Apis Ambert** qui comprend :

- La gestion technique du rucher (entretien des ruches et de la parcelle), récolte et mise en pot du miel
- Les sessions d'animation (5 par an)
- Contrat : prend fin le 31/12/2022

→ **Lancement d'une nouvelle consultation pour une période de 5 ans, à compter du 1^{er} janvier 2023**



- Mayres – **Travaux chaufferie bois énergie** à granulés avec réseau de chaleur en remplacement de chaudières propane et radiateurs électriques
 - 3 Logements propriétés d'ALF (chauffage individuel propane)
 - 2 Logements propriétés commune de Mayres (chauffage par radiateurs électriques)
 - Montant total estimé par la maîtrise d'œuvre : 81 661 € HT
 - Aides financières mobilisables : 22 351 €
 - Economie financière pour les locataires : 789 à 1 201 €/an/logement
- **Audits énergétiques logements ALF**
 - Objectif : Vision pour PPI travaux + conformité avec la réglementation
 - Audits énergétiques dans **7 bâtiments** accueillant **37 logements**
 - Coût estimatif : 20 000 € HT
 - Aide CD Puy-de-Dôme : 10 000 €
 - Lancement étude : mi-juin 2022



Rappels réglementations

PCAET ALF :

Fiche administration exemplaire **ADM3** : Engager ALF dans une démarche d'achats durables.

Décret n° 2021-254 du 9 mars 2021 :

Obligation pour l'état et les collectivités territoriales :

- Pour les marchés de fournitures : Pourcentage d'achats (en moyenne 20 %) de produits issus du réemploi ou de la réutilisation ou intégrant des matières recyclées.
- Les proportions minimales fixées par produits ou catégories de produits acquis sont exprimées en pourcentage du montant total hors taxes de la dépense.
- Déclaration auprès de l'Observatoire économique de la commande publique, la part de leur dépense annuelle consacrée à l'achat des produits ou catégories de produits.
- Prise d'effet : mars 2021.



Code de la commande publique :

Article L2111-1 : La nature et l'étendue des besoins à satisfaire sont déterminées avec précision avant le lancement de la consultation en prenant en compte des objectifs de développement durable dans leurs dimensions économique, sociale et environnementale.

Rappels réglementations

Plan National des Achats Durable :

Objectif 1 : d'ici 2025, 100 % des contrats de la commande publique notifiés au cours de l'année devront comprendre au moins une considération environnementale.

Objectif 2 : d'ici 2025, 30 % des contrats de la commande publique notifiés au cours de l'année devront comprendre au moins une considération sociale.

Plan de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) :

Le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés, voté le 10 février 2022 a pour objectif de développer l'éco exemplarité de la collectivité, notamment sur les achats durables

Fournitures de bureau : rappel fonctionnement actuel ALF

Aucun marché à l'heure actuelle, chaque service ou pôle passe des commandes auprès des deux fournisseurs identifiés sur le territoire (Ambert et Cunlhat) : non-respect du code de la commande publique en plus du non-respect des obligations listées précédemment.

Montant des dépenses de fournitures de bureau pour 2021 :

- Fourniture du Livradois : 17 112 € TTC.
- Maison de la presse Cunlhat : 5 267 € TTC.



3 solutions à l'étude (ébauche de travail avant proposition)

1. Rattachement à une centrale d'achat portée et mise en place à une échelle supérieure

Une centrale d'achat est une structure qui passe des marchés avec différents fournisseurs en respectant le code de la commande publique et les obligations listées au chapitre 1. Ainsi, la structure publique faisant appel à cette centrale pour ses achats, n'est pas obligée de mettre en concurrence et de formaliser un marché puisque déjà fait par la centrale.

2. Création d'un marché public CCALF

La CCALF formalise un marché public pour la fourniture de bureau des agents ALF. Ce marché inclurait l'ensemble des obligations listées au chapitre 1. A la vue du montant des dépenses d'ALF sur les fournitures (22 379 € TTC pour 2021), le marché pourrait être passé selon une procédure adaptée. Il s'agirait d'un accord-cadre à bons de commande.

3. Création d'un marché public CCALF avec intégration des communes du territoire qui le souhaiteraient

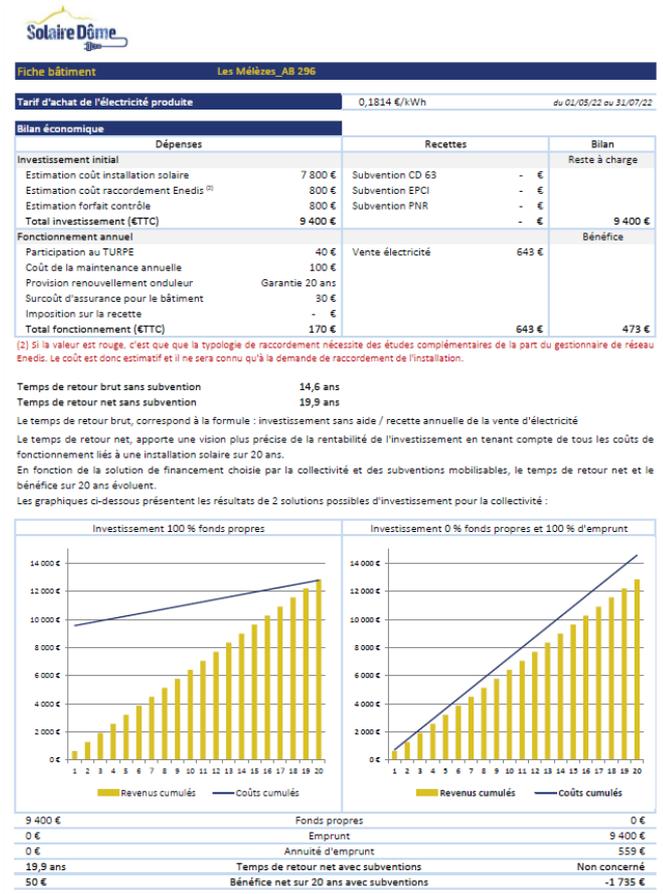
Même solution que précédemment mais en intégrant les communes du territoire qui le souhaitent. Il s'agirait donc d'un marché groupé à bon de commande.

L'opération **Solaire Dôme**, à l'initiative de l'**Aduhme**, a pour vocation de permettre le passage à l'acte dans l'installation de centrales solaires photovoltaïques en toitures de bâtiments publics.

Lancement de l'opération à Champétières après plusieurs étapes de travail :

- Recensement des toitures publiques
- Analyse du potentiel de chaque toiture
- Vérification de l'inclusion des toitures dans un périmètre de servitudes architecturales et le cas échéant, échange avec l'Architecte des Bâtiments de France
- Echange avec le gestionnaire de réseau ENEDIS concernant les faisabilités de raccordement

Chaque commune a donc le potentiel photovoltaïque pour chacun de ses bâtiments



Prochaines étapes :

- Réflexion au sein de chaque collectivité, ajustement des analyses d'opportunité et retour de la fiche d'intention
- Formalisation de la procédure pour lancer les travaux selon le nombre d'installations recensées
 - Délibérations amont des membres sur engagement et procédure
- Réflexion / Allotissement / Rédaction finale des pièces du marché de travaux
- Lancement et attribution du marché à bon de commande
- Notification du marché et organisation de(des) l'entreprise(s)
- Préparation administrative avec assistance de(des) l'entreprise(s) retenue(s)
 - Déclaration préalable
 - Demande de raccordement



ALICE FALATIN
 CONSEILLERE EN ENERGIE PARTAGEE
 04 73 42 30 95
a.falatin@aduhme.org



MARINA VIALATTE
 CHARGEE DE MISSION CHALEUR LIVRADOIS FOREZ
 04 73 95 19 13
marina.vialatte@ambertlivradoisforez.fr

Le potentiel d'ALF pour l'opération Solaire Dôme

	Niveau d'opportunité	Puissance possible
Gîtes d'entreprises – Dore l'Eglise	Moyenne	9 kWc
Le Forez – Village vacances Le Brugeron	Moyenne	9 kWc
Logements Chaumont le Bourg	Moyenne	9 kWc
Logements Le Brugeron	Moyenne	9 kWc
Maison de l'enfance - Arlanc	Moyenne	9 kWc
Maison de l'enfance - Cunlhat	Forte	9 kWc
Maison de l'enfance - Eglisolles	Moyenne	9 kWc
Maison de retraite - Olliergues	Moyenne	9 kWc
Musée Gare de l'Utopie - Vertolaye	Moyenne	9 kWc
Site Anna Rodier - bât 2	Moyenne	9 kWc
Site Anna Rodier – Entrepôts	Moyenne	9 kWc

Le potentiel d'ALF concernant d'autres puissances

	Niveau d'opportunité	Puissance possible
Logements Les Mélèzes - Job	Forte	3 kWc
Logements Brousse	Moyenne	5,58 kWc
Logements Chambon sur Dolore	Forte	7,19 kWc
Logements sociaux Mayres	Forte	8,09 kWc
MSAP - Viverols	Forte	8,09 kWc
Piscine - Ambert	Forte	36 kWc
Site Anna Rodier - bât 1	Moyenne	8,09 kWc
Gîte d'entreprises 2 - Vertolaye	Forte	36 kWc
Gîte touristique - Beurières	Forte	7,73 kWc
Gîte Doranges	Moyenne	6,65 kWc

Réalisation : Préfecture du Puy-de-Dôme

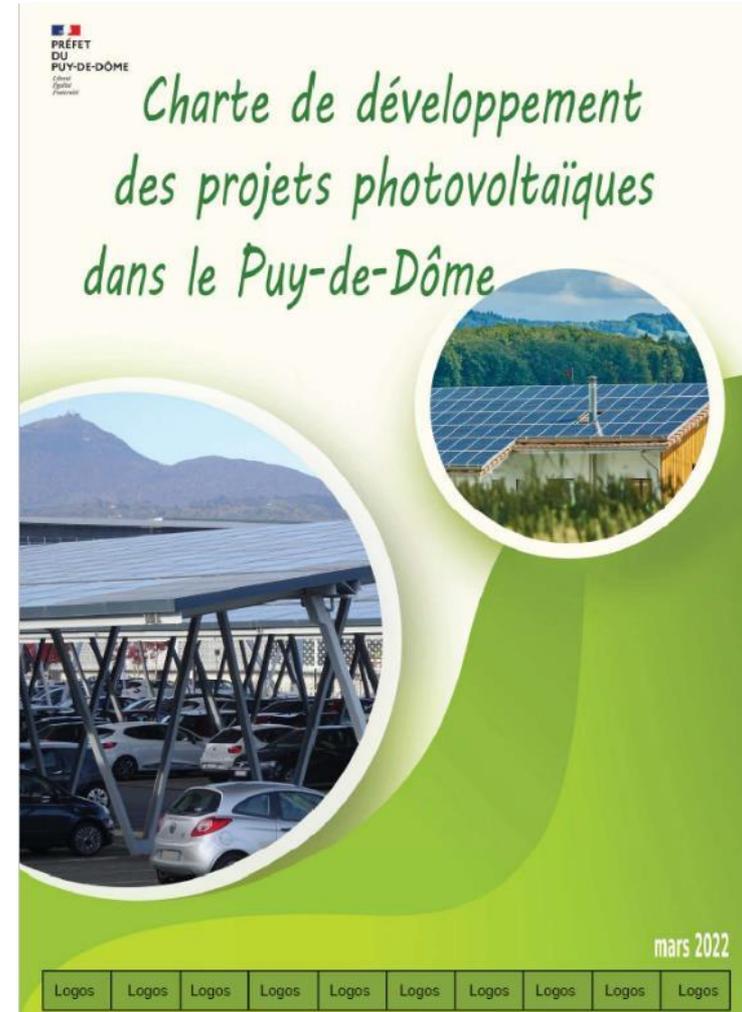
Objectifs : développer l'énergie solaire photovoltaïque dans le département tout en veillant à la préservation des patrimoines naturels, agricoles, forestiers et bâtis.

Composition : décomposée en 3 fiches :

1. Les projets photovoltaïques en toitures
2. Les projets photovoltaïques en ombrières
3. Les projets de centrales photovoltaïques au sol

Chaque fiche est composée d'une partie **contexte** et d'une partie **règles**.

Proposition : Signature de la charte par le président pour la CCALF



Rappels

Réunion de travail le 16/09/2021 : définition des critères d'éligibilité au dispositif d'aides pour l'achat d'un VAE et le montant de l'aide sur le territoire d'ALF.

Ont été conviées 11 communes intéressées pour travailler avec le service Energie & les 27 membres de la commission Energie : **12 personnes présentes**

2 scénarii envisagés

➡ Si CD 63 poursuit son dispositif mis en place du 01/06 au 10/12/21 avec les mêmes critères en 2022,
→ la CCALF accompagnera ses habitants. Pour une année expérimentale, la CCALF proposerait un dispositif d'aide pour les personnes ayant un revenu fiscal de référence compris entre 13 490 € et 16 500 € sous réserve de validation par nos élus communautaires.

➡ Si le CD 63 ne maintient pas son dispositif en 2022, la CCALF reprendrait les mêmes critères de revenus fixés par l'Etat et le département pour accompagner ses habitants dans l'achat d'un VAE.

Projet à poursuivre dès le retour du CD 63 sur ses intentions, qui seront discutées mi-juin 2022.

Rencontre Atelier de l'urbanisme – Mobilité et urbanisme :

Mardi 21 juin 2022 à 13h30 à Ambert

Objectifs :

- Sensibiliser les élus et partenaires de l'atelier de l'urbanisme en les amenant à se questionner sur les aménagements en place ou manquants pour chaque mode de déplacements.
- Amener la discussion pour que les participants proposent des améliorations dans l'aménagement urbain et développer l'intermodalité.

Comment ?

Se placer dans une posture de :

- piétons : dont personnes ayant une mobilité réduite, personnes malvoyantes ;
- cyclistes ;
- automobilistes ;

Sur différents parcours identifiés dans la ville d'Ambert



→ Inscrivez-vous à cet atelier ludique et pédagogique

Engagement de la CCALF dans :

- La démarche TEPOS 2, signature convention le 25/05/2021
- Le PLDMA, validé le 10/02/2022
- Le PCAET, validé le 02/06/2022

→ **Action inscrite : « Créer une dynamique collective et transversale pour engager des changements de comportements. »**

Projet d'éco-exemplarité travaillé conjointement avec le service déchets

→ Présentation à la Direction de la CCALF le 03/06/2022 : favorable

Objectif : Sensibiliser l'ensemble des agents de la CCALF à la transition écologique et énergétique, de manière ludique : par le jeu/la discussion.

Formation des agents de la CCALF :

- 20 sessions de formation réparties sur l'année 2023
- 1 demi-journée (3h à 4h)



Formation dispensée par :

Dorine AMIET (service déchets) et Audrey JOHANY (service énergie et développement durable)

- Au préalable, participation à un atelier « La fresque du climat » en tant que participantes
- Puis 1 session de formation pour devenir formatrice

Formation répliquable auprès des collectivités, des scolaires, du grand public, etc.



A terme : développer un réseau d'éco-ambassadeurs volontaires au sein de la CCALF – personnes relais.

- Développer des actions éco-exemplaires, non chronophages, sur ALF.
- Création d'une coopération inter-service, liens entre collègues.

Lancement de la SEDD au sein de la CCALF en 2019 : différentes animations en différents lieux du territoire - proximité pour les habitants



Bilan des 3 éditions:

- 49 animations/ateliers sur diverses thématiques du DD
- 1730 participants
- Fédère de nombreuses structures autour d'un même évènement
- Permet la transversalité au sein de la CCALF

Pour 2023 :

Proposition d'un village du développement durable sur un week-end en un seul lieu.

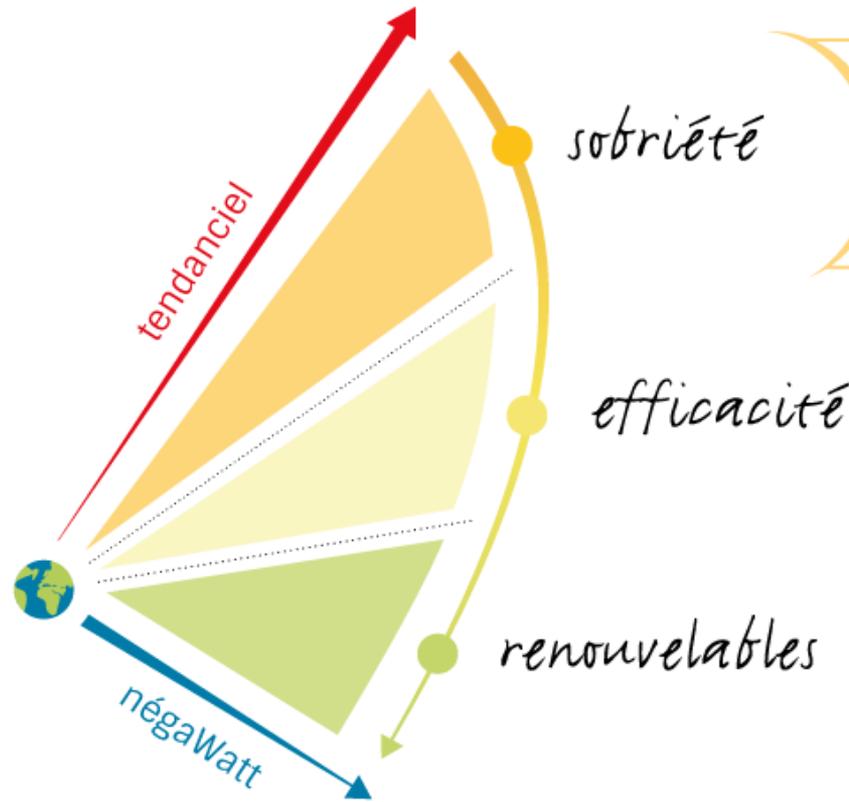
→ **Objectif** : Mobiliser des habitants qui ne sont pas déjà sensibles ou sensibilisés au développement durable.

Réunion de travail entre agents le 05/04/2022

Les quelques points clés :

- Lieu : salle de la scierie à Ambert
- Dates : 23 et 24 septembre 2023
- Budget à allouer à l'évènement
- Proposer des animations/ateliers/spectacles qui reprennent les 17 objectifs du Développement Durable





Prioriser les besoins énergétiques essentiels dans les usages individuels et collectifs de l'énergie.
Éteindre les vitrines des magasins et les bureaux inoccupés la nuit, limiter l'étalement urbain, réduire les emballages, etc.

Réduire la quantité d'énergie nécessaire à la satisfaction d'un même besoin.
Isoler les bâtiments, améliorer les rendements des appareils électriques et des véhicules, etc.

Privilégier les énergies renouvelables qui, grâce à un **développement ambitieux mais réaliste**, peuvent remplacer progressivement les énergies fossiles et nucléaire.

Consommation d'énergie

Production



AMBERT
LIVRADOIS
FOREZ



**MERCI DE VOTRE PRÉSENCE ET
PARTICIPATION**